

La prochaine séance du conseil municipal de Bedford se tiendra en présence des élus au Centre communautaire Georges-Perron, local de la FADOQ, au 14, rue Philippe-Côté à 19h.

Toutes questions concernant l'ordre du jour peuvent être transmises à la direction générale de la Ville à l'adresse : richard.joyal@ville.bedford.qc.ca afin qu'elles soient traitées en séance tenante.



ORDRE DU JOUR

SÉANCE ORDINAIRE DU MERCREDI 17 NOVEMBRE 2021

Ouverture de la séance

Adoption de l'ordre du jour

Première période de questions

Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 5 octobre 2021

1. Commission du Développement économique, des Finances et de la Vérification financière

- 1.1 Rapport du président
- 1.2 Motion de remerciement – Conseil précédent
- 1.3 Nomination d'un maire suppléant
- 1.4 Résolution concernant le processus d'arbitrage devant la Commission municipale du Québec
- 1.5 Autorisation de paiement – Poupart & Poupart – Services juridiques 2021
- 1.6 Nomination de Claude Dubois, Maire, comme représentant de la Ville auprès des institutions financières
- 1.7 Autorisation d'obtention d'une carte de crédit pour et au nom de la Ville de Bedford pour Claude Dubois, Maire
- 1.8 Correspondance
 - a) Vox avocats – Lettre de félicitations
 - b) Lettre de formation Bedford
 - c) Mallette actuaires inc. - Lettre de félicitations

2. Commission de la sécurité publique et civile

- 2.1 Rapport de la présidente
- 2.2 Correspondance
 - a) Un nouveau véhicule d'urgence – APAM

3. Commission de la Gestion des eaux

- 3.1 Rapport de la présidente
- 3.2 Correspondance

La prochaine séance du conseil municipal de Bedford se tiendra en présence des élus au Centre communautaire Georges-Perron, local de la FADOQ, au 14, rue Philippe-Côté à 19h.

Toutes questions concernant l'ordre du jour peuvent être transmises à la direction générale de la Ville à l'adresse : richard.joyal@ville.bedford.qc.ca afin qu'elles soient traitées en séance tenante.

4. Commission des Loisirs, Culture et Vie Communautaire

- 4.1 Rapport de la présidente
- 4.2 Appui au financement du service 211 par le gouvernement du Québec
- 4.3 Demande de gratuité – Salle Arlène-Murray – Société d'histoire de Missisquoi
- 4.4 Autorisation de commandite – Concert-Bénéfice – Fabrique Saint-Damien
- 4.5 Autorisation de commandite – Tournoi Bantam Edition 2021
- 4.6 Autorisation d'aide financière – La Guignolée CABBE 2021
- 4.7 Appui aux Loisirs St-Damien – Pacte Brome-Missisquoi 2021-2022 - Camp de Jour pédagogique
- 4.8 Correspondance
 - a) Remerciement don – Fondation Claude De Serres
 - b) Remerciement CLACC

5. Commission de l'Office d'Habitation Brome-Missisquoi

- 5.1 Rapport de la présidente
- 5.2 Autorisation de paiement - Budget révisé OHBM
- 5.3 Correspondance

6. Commission des matières résiduelles

- 6.1 Rapport de la présidente
- 6.2 Correspondance
 - a) Contribution 2021 RIGMRBM

7. Commission de l'urbanisme

- 7.1 Rapport de la présidente
- 7.2 Modification de la résolution 21-10-339 - Banque de noms pour la nomination de rues futures
- 7.3 Autorisation de signature – Modification de la résolution 20-11-368
- 7.4 Demande de dérogation mineure – 45, rue Industrielle – Construction d'un dôme de polyéthylène
- 7.5 Demande de dérogation mineure – 41, rue Campbell – demande multiple
- 7.6 Demande de PIIA – 9-11, rue Principale – Nouvel affichage
- 7.7 Demande de PIIA – 35, rue Dutch – Remplacement du revêtement de toit
- 7.8 Demande de PIIA – 75-79, rue Rivière – agrandissement du bâtiment et revêtement extérieur
- 7.9 Demande de PIIA – 87, rue Principale – remplacement d'affichage
- 7.10 Demande de PIIA – 41, rue Campbell – remplacement d'affichage
- 7.11 Correspondance
 - a) PV CCU
 - b) Registre des permis – octobre 2021

8. Commission des travaux publics

- 8.1 Rapport du président
- 8.2 Correspondance

La prochaine séance du conseil municipal de Bedford se tiendra en présence des élus
au Centre communautaire Georges-Perron, local de la FADOQ, au 14, rue Philippe-Côté à 19h.

Toutes questions concernant l'ordre du jour peuvent être transmises à la direction générale de
la Ville à l'adresse : richard.joyal@ville.bedford.qc.ca afin qu'elles soient traitées en séance tenante.

9. Autorisation de paiement des comptes mensuels réguliers et réglementaires

Varia

Deuxième période de questions

Clôture de la séance régulière



PROCÈS-VERBAL d'une séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Bedford, tenue au Centre communautaire Georges-Perron, local de la FADOQ, le mercredi 17 novembre 2021, à 19h00.

Sont présents :

Mmes et MM. les conseillers/conseillères :

Daniel Audette	Pierre Le Blanc
Marie-Josée Lamothe	Yves Gnocchini
Mona Beulac	

Est absente : la conseillère Marie-Pier Tougas

Tous membres dudit conseil et formant quorum sous la présidence du maire, Monsieur Claude Dubois.

Sont également présents : Richard Joyal, Directeur général et secrétaire-trésorier et Stéphanie Labrie, adjointe au greffe.

Ouverture de la séance

Proposé par la conseillère Mona Beulac
Appuyé par la conseillère Marie-Josée Lamothe

Que ce conseil ouvre la séance

ADOPTÉE

21-11-347

Adoption de l'ordre du jour

Proposé par la conseillère Mona Beulac
Appuyé par le conseiller Daniel Audette

Que ce conseil adopte l'ordre du jour en reportant le point suivant :

- 7.5 Demande de dérogation mineure – 41, rue Campbell – demande multiple

ADOPTÉE

N.M.

Une première période de questions a été tenue telle que requise par la loi.

L'ordre du jour de la séance a été publié lundi le 15 novembre sur le site internet de la Ville et ce, tel que requis par la loi. Aucune question n'a été reçue.

Cependant, une auditrice souligne ses inquiétudes et s'interroge à propos de la demande de dérogation mineure liée au point 7.5 qui été ajourné précédemment lors de l'adoption de l'ordre du jour. Plusieurs normes de sécurités ont été soulevés. Certains facteurs de défavorisation à la cohabitation harmonieuse et la perte de jouissance de l'utilisation des lieux avoisinant également. Une demande de clarification et de rectification a été déposée.

21-11-348

Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 5 octobre 2021

Proposé par la conseillère Mona Beaulac
Appuyé par le conseiller Daniel Audette

Que ce conseil adopte le procès-verbal de la séance ordinaire du 5 octobre 2021 tel que soumis.

ADOPTÉE

21-11-349

Motion de remerciement – Conseil précédent

Proposé par la conseillère Marie-Josée Lamothe
Appuyé par le conseiller Yves Gnocchini

Que ce conseil adopte une motion de remerciement à l'égard de M. Yves Levesque, maire (2013-2021) ainsi que pour M. Normand Déragon, conseiller (2013-2021), Mme Chantal Fontaine, conseillère (2013-2021) et Mme Marie-Ève Brin, conseillère (2017- 2021) pour leurs implications et leur dévouement pour la Ville de Bedford.

ADOPTÉE

21-11-350

Nomination Maire suppléant

Que ce conseil désigne à compter du 17 novembre 2021 le conseiller Daniel Audette à titre de maire suppléant de la Ville de Bedford pour un terme de 4 mois, se terminant le 1^{er} mars 2022.

Proposé par la conseillère Marie-Josée Lamothe
Appuyé par la conseillère Mona Beaulac

ADOPTÉE

21-11-351

Résolution concernant le processus d'arbitrage devant la Commission municipale du Québec – dossier CMQ-67720-001

Considérant la Ville a initié un recours en arbitrage devant la Commission municipale du Québec au dossier CMQ-67720-001 relativement au partage des redevances découlant de l'exploitation des carrières et sablières avec la MRC de Brome-Missisquoi;

Considérant qu'il y a lieu, pour satisfaire les exigences d'ordre procédural de la CMQ en regard du processus de médiation, de proroger le délai pour médiation jusqu'au 22 mars 2022;

Proposé par le conseiller Pierre Le Blanc
Appuyé par le conseiller Yves Gnocchini

Que le conseil municipal avise la Commission municipale du Québec, en regard du dossier de médiation portant à l'intérieur du dossier d'arbitrage portant le numéro CMQ-67720-001, que la Ville accepte de proroger le délai prévu pour la médiation jusqu'au 22 mars 2022 et que la juge Sylvie Piérard en soit avisée;

Que monsieur le maire est autorisé à signer pour et au nom de la Ville la convention de médiation.

ADOPTÉE

21-11-352

Autorisation de paiement – Poupart & Poupart – Services juridiques 2021

Considérant que la Ville veut s'assurer d'un soutien juridique adéquat pour les différents points nécessitant une opinion légale, sur tous les aspects de l'administration et du contentieux municipal;

Considérant l'offre de services juridiques accordée à Poupart & Poupart avocats inc. à titre de contentieux externe pour l'année 2021, et ce en vertu de la résolution 20-11-348;

Considérant l'offre de service juridique, sur une base de tarif annuel et forfaitaire offert pour l'année 2022 pour un montant de 5 000 \$ avant taxes et déboursés, et ce, pour un service juridique à demande d'opinions légales et écrites sur tous les sujets de l'administration de la Ville de Bedford qui comprend notamment l'aménagement du territoire, de l'environnement, la réglementation, la gestion contractuelle et le contentieux.

Proposé par la conseillère Mona Beaulac
Appuyé par le conseiller Daniel Audette

Que ce conseil autorise le paiement à Poupart et Poupart Avocats inc., d'un montant de 5 748,75\$ incluant les taxes, et ce pour les services juridiques offerts durant l'année 2021.

Que ce conseil accepte ladite offre de services juridiques détaillée ci-haut, à la firme Poupart & Poupart avocats inc. pour un montant forfaitaire annuel de 5 000 \$, plus les taxes applicables, pour l'année 2022, payable au mois d'octobre de l'année courante.

« Je, directeur général de la Ville de Bedford, certifie que les crédits budgétaires sont suffisants aux fins de la présente dépense ».

ADOPTÉE

21-11-353

Nomination de Claude Dubois, Maire, comme représentant de la Ville auprès des institutions financières

Considérant la nomination de Monsieur Claude Dubois comme Maire pour la Ville de Bedford suite aux élections municipales du 7 novembre 2021.

Proposé par la conseillère Marie-Josée Lamothe
Appuyé par le conseiller Yves Gnocchini

Que les signataires autorisés de la Ville de Bedford sont le maire, Claude Dubois, ou en son absence le maire suppléant, et le directeur général et secrétaire-trésorier, Richard Joyal, ou en son absence la trésorière adjointe, Annie Larocque;

Que deux, quels qu'ils soient d'entre eux, peuvent agir à titre de signataire autorisé (défini ci-après) pour le compte de la Ville de Bedford et peuvent, à l'occasion déléguer des pouvoirs par écrit à un ou plusieurs délégués afin qu'ils puissent poser l'un ou l'autre des actes, ou chacun d'eux, décrits dans la définition de signataire autorisé. Une telle délégation peut viser une période limitée ou illimitée. La lettre de délégation doit indiquer le nom et le titre et comporter un spécimen de signature de chaque délégué;

21-11-353
Suite

Tout signataire autorisé, de même que le maire, le maire suppléant, le directeur général et la trésorière adjointe, est autorisé pour et au nom de la Ville de Bedford, à l'occasion, à négocier le dépôt auprès de cette institution bancaire (mais au crédit du compte seulement) de tous les chèques, billets, lettres de change et ordres de paiement. L'endossement par la Ville de Bedford de tout effet déposé dans un compte peut être effectué au moyen d'un timbre en caoutchouc ou de tout autre dispositif.

ADOPTÉE

21-11-354

Autorisation d'obtention d'une carte de crédit pour et au nom de la Ville de Bedford pour Claude Dubois, Maire

Proposé par la conseillère Mona Beaulac
Appuyé par le conseiller Pierre Le Blanc

Que ce conseil autorise l'obtention d'une carte de crédit Visa CIBC au nom de Claude Dubois, Maire, pour la Ville de Bedford, et ce, pour à une limite d'achats de 5 000 \$.

ADOPTÉE

21-11-355

Appui au financement du service 211 par le gouvernement du Québec

Considérant que le financement fédéral d'urgence obtenu dans le cadre de la COVID19, qui a permis de déployer le service dans notre région, vient à échéance le 30 juin prochain;

Considérant que sans le financement additionnel, précisé dans le mémoire joint aux présentes, déposé en février dernier au gouvernement du Québec dans le cadre des consultations pré budgétaires 2021-2022, l'intégralité du service 211 ne pourra se maintenir sur notre territoire;

Considérant que la ligne d'info référence sociale 2-1-1, le clavardage ainsi que le potentiel de la base de données des 12 000 ressources communautaires répertoriées sur le site 211 sont à risque, faute de ressources disponibles pour offrir ces services;

Considérant la pertinence du service 211 pour donner une réponse rapide et fiable aux citoyens, et faciliter le travail de tous les intervenants du milieu de la santé, des services sociaux et de l'ensemble des réseaux et organismes communautaires.

Proposé par la conseillère Mona Beaulac
Appuyé par le conseiller Daniel Audette

Que ce conseil demande au gouvernement du Québec d'apporter un soutien financier au 211 tel que formulé dans le mémoire présenté en février dernier à cet effet.

ADOPTÉE

21-11-356

La conseillère Mona Beaulac se retire à 19h35

Demande de gratuité – Salle Arlène-Murray – Société d’histoire de Missisquoi

Considérant que le Musée Missisquoi œuvre dans la région depuis plus de 50 ans à préserver, interpréter, diffuser et mettre en valeur l’histoire du comté de Missisquoi;

Considérant qu’afin d’amasser des fonds pour continuer sa mission, le musée organise un encan muet à chaque deux ans et c’est en avril prochain qu’aura lieu le prochain;

Considérant qu’en 2019, l’activité a eu lieu dans la Salle Arlène-Murray du Centre communautaire Georges-Perron et a connu un franc succès, car l’endroit était idéal pour ce genre d’activité;

Considérant qu’une demande de gratuité à des fins d’utilisation de la salle Arlène-Murray ainsi que pour le corridor menant aux toilettes du centre Georges-Perron a été déposée;

Considérant que l’évènement est prévu le vendredi 22 avril 2022 en après-midi (pour la préparation) et le dimanche 24 avril 2022 pour l’encan muet;

Considérant que la salle était disponible et a été réservée.

Proposé par le conseiller Pierre Le Blanc
Appuyé par la conseillère Marie-Josée Lamothe

Que ce conseil municipal autorise l’organisation du Musée Missisquoi à utiliser la salle Arlène-Murray ainsi que le corridor demandé le 22 avril en après-midi pour la préparation et le 24 avril 2022 pour procéder à leur encan muet tel que demandé, et ce, gratuitement

ADOPTÉE

La conseillère Mona Beaulac regagne son siège à 19h37

21-11-357

Autorisation de commandite – Concert-bénéfice – Fabrique Saint-Damien

Considérant que le dimanche 5 décembre aura lieu un concert-bénéfice à l’église Saint - Damien de Bedford afin d’amasser des fonds qui serviront notamment à financer une partie des coûts reliés à la réparation de la tuyauterie de l’église;

Considérant que La Fabrique Saint- Damien est de plus en plus confrontée à des défis financiers alors que les dépenses opérationnelles ne cessent d’augmenter et que les revenus diminuent;

Considérant la demande d’aide financière déposée auprès de la Ville de Bedford;

Considérant que la contribution demandée peut se faire sous forme de don monétaire ou par l’achat de billets d’entrée;

Considérant que le prix d’un billet est détaillé à 20 \$;

Considérant que la Fabrique Saint-Damien sollicite la Ville de Bedford pour l’achat d’une dizaine de Billets.

21-11-357
Suite

Proposé par le conseiller Yves Gnocchini
Appuyé par le conseiller Daniel Audette

Que ce conseil municipal autorise la Ville de Bedford à contribuer à la levée de fond organisée par la Fabrique Saint-Damien par le biais d'un concert bénéfice en faisant l'achat de 10 billets au montant de 20 \$ chacun pour un total de 200 \$, ce qui leur permettra de couvrir une partie de leurs dépenses.

« Je, directeur général de la Ville de Bedford, certifie que les crédits budgétaires sont suffisants aux fins de la présente dépense ».

ADOPTÉE

21-11-358

Autorisation de commandite – Tournoi Bantam Edition 2021

Considérant que le tournoi de Hockey Bantam Bedford fêtera bientôt sa 45^e édition du 24 novembre au 5 décembre;

Considérant que l'organisation désire s'assurer de la sécurité et d'un bon déroulement du tournoi;

Considérant qu'une demande de contribution financière de 1100 \$ a été déposée pour l'équipe de premier soin composée de 2-3 personnes pour chaque jour du tournoi;

Considérant que ce montant leur permettra également de se munir de tous les produits de premiers soins nécessaires ainsi que d'un système de communication et de couvrir les frais d'assurances;

Considérant que des frais d'utilisation pour l'usage d'un chronométrateur sont engendrés, soit pour 45 parties à 20 \$ chacune, ce qui représente une somme de 900 \$ supplémentaires.

Proposé par le conseiller Pierre Le Blanc
Appuyé par le conseiller Daniel Audette

Que ce conseil municipal autorise une contribution financière à des fins de commandite d'un montant de 2 000 \$ afin de couvrir les frais de l'équipe des premiers soins ainsi que les frais d'utilisation pour l'usage de chronométrage du tournoi.

« Je, directeur général de la Ville de Bedford, certifie que les crédits budgétaires sont suffisants aux fins de la présente dépense ».

ADOPTÉE

21-11-359

Autorisation d'aide financière – La Guignolée CABBE 2021

Considérant que l'année dernière La Guignolée a permis de rejoindre 146 personnes démunies de la région;

Considérant qu'encore cette année, dû à la COVID-19, les besoins ont littéralement explosé;

Considérant que le CABBE désire pouvoir continuer d'aider les gens de notre communauté.

Proposé par la conseillère Mona Beaulac
Appuyé par le conseiller Yves Gnocchini

Que ce conseil accorde une aide monétaire à la Guignolée 2021 du Centre d'Action Bénévole de Bedford et Environ, en ce temps de pandémie, d'un montant 500\$.

« Je, directeur général de la Ville de Bedford, certifie que les crédits budgétaires sont suffisants aux fins de la présente dépense ».

ADOPTÉE

21-11-360

**Appui aux Loisirs St-Damien – Pacte Brome-Missisquoi 2021-2022 -
Camp de Jour pédagogique**

Considérant que les Loisirs St-Damien désire soumettre leur projet de Camp pédagogique au Pacte de Brome-Missisquoi;

Considérant que le projet vise à obtenir les fonds nécessaires afin d'offrir un service de camp pédagogique afin de contrer la glissade des acquis scolaires durant la période estivale dans le cadre du camp de jour de la Ville de Bedford.

Proposé par la conseillère Marie-Josée Lamothe
Appuyé par le conseiller Yves Gnocchini

Que ce conseil appui la demande d'aide financière préparée par les Loisirs St-Damien dans le cadre du Pacte Brome-Missisquoi 2021-2022 et autorise une contribution financière de 1000 \$ au projet.

« Je, directeur général de la Ville de Bedford, certifie que les crédits budgétaires sont suffisants aux fins de la présente dépense ».

ADOPTÉE

21-11-361

Autorisation de paiement – Budget révisé 2021 OHBM

Considérant que la Société d'habitation du Québec (SHQ) a transmis le 5 octobre 2021 et le 20 octobre 2021, le budget révisé de l'Office d'habitation de Brome-Missisquoi pour l'année 2021, la contribution de la Ville passant de 36 192 \$ à 36 416 \$;

Proposé par le conseiller Daniel Audette
Appuyé par le conseiller Pierre Le Blanc

Que ce conseil approuve les budgets révisés de l'Office d'habitation de Brome-Missisquoi en date du 20 octobre 2021 et accepte le montant de la contribution révisée de la Ville au montant de 36 416 \$;

Que ce conseil autorise le paiement du montant supplémentaire dû soit de 224 \$

« Je, directeur général de la Ville de Bedford, certifie que les crédits budgétaires sont suffisants aux fins de la présente dépense ».

ADOPTÉE

21-11-362

Modification de la résolution 21-10-339 relativement à la banque de noms pour la nomination de rues futures

Considérant la résolution 21-10-339 relativement à la banque de noms pour la nomination de rues futures;

Considérant que la proposition de la rue Dion aurait dû être inscrite rue Dion-Baker.

Il est proposé par le conseiller Yves Gnochinni
Appuyé par le conseiller Pierre Le Blanc

Que ce conseil proposera, en temps opportun, à la commission de toponymie du Québec le nom de Dion-Baker pour la nomination d'une future rue sur le territoire de la Ville de Bedford.

ADOPTÉE

21-11-363

Autorisation de signature – Modification de la résolution 20-11-368

Considérant la résolution 20-11-368 relativement à la transaction concernant le lot 6 267 595 à la compagnie Bonduelle;

Considérant que la compagnie Bonduelle a versé un montant de 10 000 \$ et qu'il demeure une quittance de 15 000 \$ pour cette transaction;

Considérant que les parties sont disposées à conclure la transaction;

Considérant qu'il y a lieu de modifier les signataires de la transaction de la partie de la rue Kemp;

Proposé par le conseiller Daniel Audette
Appuyé par le conseiller Pierre Le Blanc

Que ce conseil autorise le maire et le directeur général à signer tous les documents notariés au lot 6 267 595, identifié comme une partie de la rue Kemp et Bonduelle.

ADOPTÉE

21-11-364

Demande de dérogation mineure – 45, rue Industrielle – Construction d'un dôme de polyéthylène

Considérant la demande soumise pour la construction d'un dôme en toile de polyéthylène;

Considérant que le règlement de zonage 699-11, article 71, ne permet pas les formes de dôme pour les bâtiments autres qu'agricole;

Considérant que le règlement de zonage 699-11, article 73, prohibe les recouvrements de polymère non-architectural;

Considérant que la demande vise un nouveau commerce en démarrage à Bedford;

Considérant qu'il serait acceptable de permettre ce bâtiment pour un délai de 2 ans maximum.

Proposé par le conseiller Pierre Le Blanc
Appuyé par le conseiller Daniel Audette

Que ce conseil municipal accorde, tel que recommandé par le CCU, la demande de dérogation pour la construction d'un dôme de polyéthylène, pour un maximum de 2 ans suite à la construction du dit dôme.

ADOPTÉE

21-11-365

Demande de PIIA – 9-11, rue Principale – Nouvel affichage

Considérant la demande soumise pour un nouvel affichage;

Considérant que le projet est assujetti au règlement relatif au PIIA;

Considérant le projet d'une enseigne soumis pour une entreprise en démarrage;

Considérant que l'enseigne demandée est faite d'un matériel qui ne respecte pas la vision projetée du secteur visé par ce PIIA;

Considérant qu'il serait opportun de permettre l'enseigne pour une durée maximale de 1 an.

Proposé par la conseillère Mona Beaulac
Appuyé par le conseiller Pierre Le Blanc

Que ce conseil municipal accorde, tel que recommandé par le CCU, la demande de PIIA et autorise l'affiche demandée pour une durée maximale de 1 an suite à la résolution du conseil.

ADOPTÉE

21-11-366

Demande de PIIA – 35, rue Dutch – Remplacement du revêtement de toit

Considérant la demande soumise pour le remplacement du bardeau de toiture pour du bardeau de couleur noire;

Considérant que le projet est assujetti au règlement relatif au PIIA;

Considérant que la demande s'harmonise bien avec le bâtiment.

21-11-366
Suite

Proposé par le conseiller Yves Gnocchini
Appuyé par la conseillère Marie-Josée Lamothe

Que ce conseil municipal accorde, tel que recommandé par le CCU, la demande de PIIA pour le remplacement du revêtement de toiture pour du bardeau d'asphalte de couleur noire.

ADOPTÉE

21-11-367

Demande de PIIA – 75-79, rue Rivière – agrandissement du bâtiment et revêtement extérieur

Considérant la demande soumise pour l'agrandissement d'un logement, et du remplacement du revêtement extérieur de la partie agrandie;

Considérant que le projet est assujéti au règlement relatif au PIIA;

Considérant le plan soumis par le demandeur, produit par Myriam Isabelle, designer, daté du 01-07-2021;

Considérant le projet respecte les normes édictées par le règlement sur les PIIA.

Proposé par la conseillère Marie-Josée Lamothe
Appuyé par le conseiller Daniel Audette

Que ce conseil municipal accorde, tel que recommandé par le CCU, la demande de PIIA tel qu'illustré sur le plan soumis.

ADOPTÉE

21-11-368

Demande de PIIA – 87, rue Principale – remplacement d'affichage

Considérant la demande soumise pour le remplacement d'une enseigne de la CIBC;

Considérant que le projet est assujéti au règlement relatif au PIIA;

Considérant le plan de ZipSign, numéroté 00561, daté du 6 avril 2020.

Proposé par la conseillère Mona Beaulac
Appuyé par le conseiller Yves Gnocchini

Que ce conseil municipal accorde, tel que recommandé par le CCU, le remplacement de l'enseigne tel que demandé.

ADOPTÉE

21-11-369

Demande de PIIA – 41, rue Campbell – remplacement d’affichage

Considérant la demande soumise pour une nouvelle enseigne pour l’entreprise Ok Pneus;

Considérant que l’approbation de l’affichage était nécessaire suite à l’approbation du projet de construction de l’immeuble autorisé par PPCMOI;

Considérant le plan de Posimage, numéroté MM-2021-269-04, daté du 14 septembre 2021.

Proposé par le conseiller Daniel Audette

Appuyé par le conseiller Pierre Le Blanc

Que ce conseil municipal accorde, tel que recommandé par le CCU, le remplacement de l’enseigne telle que demandé.

ADOPTÉE

21-11-370

Autorisation de paiement des comptes mensuels réguliers et réglementaires

Proposé par le conseiller Pierre Le Blanc

Appuyé par le conseiller Daniel Audette

Que ce conseil autorise le paiement des comptes mensuels totalisant la somme de 292 441,02 \$ mentionnés sur les listes présentées aux membres du conseil de la Ville de Bedford, le 15 novembre 2021.

« Je, directeur général de la Ville de Bedford, certifie que les crédits budgétaires sont suffisants aux fins de la présente dépense ».

ADOPTÉE

N.M.

Une seconde période de questions a été tenue telle que requise par la loi.

L’ordre du jour de la séance a été publié lundi le 15 novembre sur le site internet de la Ville et ce, tel que requis par la loi. Aucune question n’a été reçue.

Cependant, un auditeur mentionne qu’il n’y a pas de conseiller de quartier associé à chacun des secteurs de la Ville de Bedford.

21-11-371

Levée de la séance

Proposé par la conseillère Mona Beaulac

Appuyé par la conseillère Marie-Josée Lamothe

Que la séance soit levée à 19h50

ADOPTÉE

Claude Dubois, Maire

Richard Joyal, Directeur général et secrétaire-trésorier